

Résidence de création artistique

Théâtre La Vista – La Chapelle

Dossier de candidature

1 – La compagnie

- Nom de la compagnie :
- Nom de la structure :
NB : le nom de cette structure doit figurer sur le RIB fourni par la compagnie
- Nom du responsable de la structure (Président, gérant etc.) :
- SIRET :
- Code APE :
- N° de licence entrepreneur du spectacle :

- Titre du projet :
- Contact artistique :
- Contact administratif :
- Contact technique :
- Adresse postale :
- Téléphone :
- Mobile :
- Adresse mail :
- Site web :
- Présentation et parcours de la compagnie
- Précédentes créations

2 – Le projet

- Présentation comprenant une note d'intention, un texte de présentation et un visuel
- Modalités de relations entre le projet et les publics
- CV des artistes intervenants
- Liens internet permettant la visualisation des projets précédents
- Propositions de dates souhaitées de résidences (2 propositions)
- Eléments techniques souhaités
- Budget prévisionnel détaillé, incluant les co-financements (acquis, en cours)

Annexe technique

Situation géographique

Proche du centre-ville, le théâtre est implanté à Figuerolles, au cœur de la Cité Gély. Il est situé à proximité de la voie rapide en direction de Mosson-Lodève-Millau, du Tram 3 et de plusieurs bus.

Adresse du Théâtre : 170 rue Joachim du Bellay 34070 Montpellier

Transports : Tramway ligne 3 arrêt Arceaux / Bus n°11 et 7 arrêt Cité Gély / Bus n°38 arrêt Chasseurs

Parkings : Devant le collège Fontcarrade, l'école Frédéric Bazille, le parc de la Guirlande.

Description technique du théâtre

Un régisseur général est présent à l'arrivée et au départ des artistes. Tous les espaces de travail sont mis à disposition excepté le bureau de l'association Vista.

La salle de spectacle est modulable, articulant un gradin fixe de 100 places face à une scène « à plat » ou surélevée par un jeu de praticables de scène mobile.

- Ouverture de scène :
- Profondeur :
- Hauteur sous grill :

Trois configurations de spectacles sont proposées :

- Spectacle public sur gradin : 100 places
- Spectacle avec public sur gradin et chaises : 100 places + 108 chaises
- Spectacle avec public debout + assis sur tribune : 300 personnes (configuration maximum)

Les régies son et lumière sont implantées en salle, en haut du gradin.

Autres équipements

- Un bureau réservé pour l'accueil des compagnies en résidence
- Un accueil comprenant un bar et une kitchenette
- Une loge PMR pour les artistes
- Un local dépôt
- Un local électrique
- Des sanitaires pour le public

Equipements techniques/scéniques

- Electricité scénique
- Eclairage de scène
- Sonorisation
- Equipement régie
- Microphones
- Interphonie
- Equipement vidéo
- Tapis de danse